

« école de métaphysique accessible et populaire , la plus
« grande école de morale spéculative et pratique , que le
« monde pût connaître, est là. »

XXXII.

Nous nous sommes limités, dans cette étude, à la question spéciale de l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques. Nous y avons rattaché le plus grand nombre de faits qu'il nous a été possible. La prétention de les avoir mis tous en relief est loin de notre pensée. Nous avons élevé un portique. Les hommes sérieux qui le franchiront, découvriront au-delà une foule de faits intéressants et inédits, qui les dédommageront avantageusement de l'aridité de la matière. La question des immunités de Cluny, par exemple, demanderait, à elle seule, plusieurs chapitres provoqués par les bulles des Pontifes romains qui les défendent, et par plusieurs autres pièces de notre cartulaire qui y ont rapport.

L'Église, au moyen-âge, avait adopté la congrégation de Cluny, comme son plus fidèle appui, comme le moyen d'action le plus puissant que Dieu lui eût ménagé pour opérer elle-même et avec le moins de secousses possibles, la grande réforme sociale qui a signalé le XI^e siècle. Nous croyons avoir suffisamment démontré ailleurs que les saints calculs de l'Église, personnifiée alors mieux que jamais dans la Papauté, ont été justes, que ses vues toutes surnaturelles se sont réalisées et ont préparé les merveilles du XII^e, du XIII^e siècle surtout, l'un des plus beaux de l'humanité.

La base essentielle de ce plan vraiment divin, la garantie de son succès, ç'a été l'immunité de Cluny providentiellement sollicitée par son fondateur, accordée pleinement de prime abord, et constamment maintenue par les Pontifes romains.